

COPIE

*let  
10/21*

Séance du Conseil général du 24 juin 2021

Rapport de la Commission de gestion et des finances

Préavis municipal No 6/2021 – Comptes 2020

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission, désignée par le Conseil général, s'est réunie à plusieurs reprises afin de procéder à l'examen des comptes 2020.

A la dernière séance du 31 mai 2021, étaient présents :

Pour la Municipalité : Monsieur Georges Cherix, Syndic  
Madame Susanne Perrudet, Conseillère municipale  
Madame Nicole Catano, Conseillère municipale  
Monsieur Christian Baur, Conseiller municipal  
Monsieur Vincenzo Camuglia, Conseiller municipal

Pour la Bourse : M. Alain Favre, Boursier ad intérim  
Mme Sylvie Faessler, Boursière

Pour la Commission : Madame Françoise Cuérel, Présidente  
Madame Monique Romon, Rapporteur  
Monsieur Igor Kortchnoï, membre  
Monsieur Pascal Muller, suppléant

Excusée : Madame Yolande Riche, membre

La Commission relève le côté pratique de la nouvelle présentation des comptes, ainsi que la numérotation des pages qui simplifient grandement la lecture de ce document. M. Favre, boursier à la commune de Prilly est chaleureusement remercié pour le travail remarquable effectué en 3 mois seulement !

Le rapport de gestion a été remis à la Commission le 4 juin 2021.

De nombreuses questions ont été posées, auxquelles tant la Municipalité que M. Favre ont répondu à la satisfaction de la Commission. Celle-ci relève particulièrement les points suivants :

**COPIE**

**100.300 – Traitement de la Municipalité**

*Celle-ci, par la voix de son Syndic, a bien entendu la remarque de la Commission des Finances demandant de réévaluer la présence de l'intégralité des membres de la Municipalité pour certains préavis, à l'exception du budget et des comptes.*

**110.317 – Réceptions et manifestations**

*Un coffret électrique permanent a été installé près du terrain de sport pour les manifestations pour un montant de CHF 12'619.-.*

**110.3180 – Honoraires et prestations de services**

*Du personnel en télétravail, ainsi que des changements dans ledit personnel ont induit des frais de location mensuels pour les accès au serveur.*

**Compte 180.351 – Part cantonale aux lignes du trafic régional et urbain**

*Il s'agit de la part communale payée aux tl suite à la diminution de leurs recettes (moins de voyageurs), situation liée à la pandémie.*

**210.411 – Redevance Romande Energie**

*3 semestres ont été comptabilisés dans les comptes 2020.*

**Comptes 230.330 – Amortissement du patrimoine financier**

*Une mise à jour des valeurs au bilan du patrimoine financier a été effectuée au 31 décembre 2020.*

**350.3141 – Maison de commune**

**350.436 – Remboursement de tiers**

*L'ECA a déjà versé à la Commune, pour les travaux de sécurisation du site, un montant de CHF 150'000.- dont CHF 60'000.- ont été dépensés par le compte 350.3141. Le solde de CHF 90'000.- figure dans les passifs transitoires. Ce montant sera utilisé en 2021 ou 2022 pour les travaux futurs.*

**351.4230 – Location appartements**

*La différence avec les comptes 2019 s'explique par le fait que toutes les locations du bâtiment de service figuraient dans le même compte (appartements et local commercial). Dès 2020, des comptes séparés ont été créés.*

**351.4231 – Location commerce & divers**

*La garantie de loyer bancaire de l'ancien locataire n'a pas été encaissée par la gérance et des loyers ont été comptabilisés selon leur décompte, mais n'avaient pas été encaissés, d'où l'extourne en 2020. Un agent d'affaires tente de récupérer ce qui est dû à la Commune auprès de l'hoirie de l'ex-locataire, décédé depuis.*

#### **430.311 – Achat matériel et équipement voirie**

*La différence par rapport au budget est due à l'achat d'une pompe pour l'arrosage du giratoire (CHF 2'400.-), ainsi que pour l'achat d'un désherbeur à air chaud (CHF 2'400.-).*

#### **430.3140 – Entretien des routes**

*Revêtement bitumineux Derrière-le-Sansy CHF 18'000.-*

*Maintenance de l'éclairage public CHF 7'000.-*

*Mât accidenté CHF 2'400.-, remboursé en partie par l'assurance*

#### **440.314 – Entretien**

*CHF 2'400.- Abattage d'un Cèdre*

*CHF 1'800.- Sculpture « Loup » exécutée après l'abattage du Cèdre*

*CHF 4'000.- Frais d'entretien du terrain de foot*

*Le budget a été sous-estimé.*

#### **450.352 – Part à des charges d'autres communes (déchetterie)**

*Ces frais sont calculés en partie par le nombre d'habitants et en partie par le nombre de passages. Pour notre commune, il y a eu un peu moins de passages, donc moins de charges et le nombre d'habitants des communes de Bussigny et Crissier a augmenté.*

#### **460.314 – Entretien canali. et collect. communaux**

*CHF 8'079.- Remise en état de conduites d'eaux claires et d'eaux usées*

*CHF 3'400.- Inspection par caméra des collecteurs*

*CHF 2'000.- Remplacement d'un regard*

*CHF 3'600.- Curage de conduites / de canalisations*

*CHF 4'300.- Idem*

#### **720.352 – Part à des charges régionales**

*Il s'agit de BussiVillAje, à savoir l'accueil de jour, les mamans de jour, les APEMS, etc., pour un montant de CHF 119'000.-.*

#### **810.312 – Achat d'eau 90'162 m<sup>3</sup>**

#### **810.435 – Vente d'eau 67'680 m<sup>3</sup>, mais 65'414 sur le rapport de gestion**

*La différence de 22'480 m<sup>3</sup> ne s'explique pas à ce jour. Des contrôles sont en cours.*

#### **Bilan**

#### **9141.1 – Réfection des ouvrages AF (CHF 265'000.-)**

*Les deux subventions de CHF 53'000.- et CHF 48'000.- ne nous sont pas encore parvenues. Le décompte final vient d'être terminé. Cet argent devrait nous parvenir d'ici la fin de cette année.*

*Pour l'étape 2, les travaux ne sont pas encore terminés.*

## Conclusions

Le budget 2020 prévoyait une perte de CHF 199'416.-. Les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 10'924.60, sans oublier CHF 107'234.95 d'amortissements supplémentaires. Cela est dû principalement à d'importants droits de mutation, toujours impossibles à budgeter, ainsi qu'aux impôts sur les gains immobiliers, imprévisibles également.

Au terme de ce rapport, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL GENERAL DE VILLARS-STE-CROIX

- vu le préavis municipal No 6/2021,
- oui le rapport de la Commission de gestion et des finances chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### d é c i d e :


Conformément aux dispositions :

1. d'approuver les comptes 2020 de la Commune de Villars-Ste-Croix présentant un excédent de recettes de CHF 10'924.60 et d'en donner décharge à la Municipalité.
2. La Commission ne peut en revanche donner décharge à la Municipalité pour sa gestion 2020. Monsieur le Syndic s'est engagé à fournir à la Commission tous les renseignements et tous les documents nécessaires à cette décharge en juillet prochain seulement.

Un retour sera par conséquent effectué aux membres du Conseil lors de la séance du Conseil général du 14 octobre 2021.

Pour la Commission :

La Présidente :



Françoise Cuérel

Le rapporteur :



Monique Romon

*Y Riche*

Yolande Riche, membre

*Igor Kortchnoi*

Igor Kortchnoi, membre

*Pascal Muller*

Pascal Muller, suppléant

